

par hasard, adopter quelque mesure qui lui convient, il ne s'arrête pas un instant à la constitution ni aux lois en vigueur, mais pose des actes sans hésiter et fait par décret du conseil une entorse à toute loi qui peut se trouver sur son chemin. L'argument du ministre tombe précisément du fait de la pratique même du cabinet. Le ministre semble vouloir remettre aux provinces la responsabilité de s'occuper des pensions de vieillesse. Or, la hausse du coût de la vie qui se fait sentir n'est pas du fait des provinces. La cause en est l'accroissement du crédit provoquée par la guerre, l'embauche et la circulation de l'argent. La crise n'est pas circonscrite à une province, mais elle embrasse tout le pays et les pensions de vieillesse constituent un problème national. Le ministre craint peut-être qu'une augmentation des pensions de vieillesse n'entraîne l'inflation. Supposons pourtant que les provinces en fassent les frais? Les fonds seraient dépensés de toute façon et que ce soient les provinces ou le fédéral qui fournissent l'argent, l'inflation n'en est pas plus imminente. En fait, les provinces ne peuvent pas réunir les fonds requis. C'est le trésor fédéral qui accuse une augmentation. Je ne suis peut-être pas aussi renseigné que je devrais l'être au sujet des recettes provinciales, mais je doute fort qu'elles marquent une hausse considérable. Il se peut même qu'elles aient diminué.

Le ministre a déclaré que les dépenses de guerre représentaient 40 p. 100 des dépenses totales de l'Etat. Je ne sais quelle proportion de ses dépenses la Grande-Bretagne consacre à la guerre, mais je ne serais pas loin de la vérité en disant (et je le sais vraiment) que malgré les frais de guerre, le rationnement et les impôts énormes dont le peuple britannique est frappé, le gouvernement a réussi à augmenter les pensions de vieillesse. Il est honteux qu'en présence d'une hausse continue du coût de la vie, que n'arrêtera sans doute pas la réglementation des prix, nous accordions à la classe ouvrière et à d'autres catégories de citoyens des indemnités de vie chère, mais que nous ne donnions rien à nos vieux parents. La plupart de ces vieillards ont ouvert le pays afin de permettre aux générations futures d'y vivre.

Il faut encore noter que les vieillards ne peuvent plus gagner d'argent. Ils ne peuvent désormais gagner un sou et Dieu sait si les pensions étaient peu considérables même quand les prix étaient bas. A quel état pitoyable sont-ils réduits aujourd'hui! L'augmentation du coût de la vie met ces vieillards dans la gêne sans que nous leur accordions le moindre supplément. Il n'est pas besoin d'être un aigle pour constater que les personnes

âgées, qui pouvaient à peine vivre à même leur faible pitance, sont encore bien plus à la gêne depuis que le coût de la vie monte. Le ministre devrait examiner cette question à fond de concert avec les autorités des différentes provinces et au lieu de les forcer à prendre l'initiative, nous devrions la traiter comme toute question d'intérêt national. Que le Gouvernement prenne donc les devants et fasse voter les fonds nécessaires. Si le ministre ne sait où trouver l'argent, nous le lui dirons.

Mme NIELSEN: Monsieur le président, comme nous sommes libres, ce soir, de nous exprimer sur des questions d'intérêt général, je crois de mon devoir d'aborder certains problèmes avant que nous nous séparions.

Les deux semaines passées à écouter les questions posées et les réponses qu'on leur a données n'ont pas été dépourvues d'intérêt, bien au contraire. A certains moments, j'avais peine à me rappeler que nous sommes en guerre. J'ai l'impression que les membres de la Chambre n'ont jamais manifesté autant d'apathie qu'au cours de ces deux semaines. Nous semblions être dans une atmosphère de désappointement et de puérilité qui s'est rarement vue depuis que je siége en cette enceinte. Tout dynamisme semblait absent de nos délibérations. Et pourtant, nous en convenons tous, jamais nous n'avons eu autant besoin de force d'âme.

Il est vrai que nous avons ajourné nos délibérations il n'y a pas si longtemps; cependant, les événements se précipitent, et depuis que nous nous sommes séparés, l'été dernier, le monde a subi une véritable transformation.

Je voudrais dire un mot de la politique extérieure du Gouvernement, laquelle, règle générale, est exposée par le premier ministre. En relisant les discours qu'il a prononcés sur cette question au cours des huit dernières années, on n'y trouve pas toute la netteté et la précision qu'on aimerait; le sens ne se discerne pas toujours facilement sous l'abondance verbale. J'avoue, cependant, que le discours prononcé en cette Chambre par le premier ministre, il y a environ deux semaines, est la plus claire indication que le peuple canadien ait reçue, depuis son retour d'Angleterre, d'un changement dans la politique étrangère du Gouvernement. Par ailleurs, je doute que ses paroles aient été pleinement comprises par certaines classes de notre population, et j'estime qu'il leur est très important d'en saisir le sens.

Afin de pouvoir formuler une déclaration précise au sujet de ce changement de politique, il semblerait nécessaire de remonter